



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°5557 du 11/01/2016

WBE – Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – membre du personnel administratif - Extensions de nomination

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 31 janvier 2016

Mot-clé :

Personnel administratif-
Extensions nomination

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire et de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateur(trice)s des internats autonomes et des homes d'accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et des centres techniques de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Strée et de Gembloux ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres psycho-médicaux sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information

- Les organisations syndicales ;
- Le Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Signataire

Ministre / Administration générale de l'Enseignement
Administration : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé
par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Jacques LEFEBVRE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les Agents de la Direction de la carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

OBJET : WBE – membres des personnels administratifs - Extensions de nomination.

La présente circulaire concerne les membres du personnel administratif visés par le décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française, **nommés** à titre définitif **dans une fonction à prestations incomplètes**, qui souhaitent bénéficier d'une extension de leur nomination dans un ou plusieurs établissements.

Toute information complémentaire relative à l'extension de nomination peut être obtenue via la page suivante : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be>.

Vous trouverez, en annexe, le formulaire de demande d'extension de nomination. Ce formulaire doit être envoyé, par pli recommandé, pour le 31 janvier 2016 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des Personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-
Bruxelles
Direction de la Carrière
Bureau 3E318 - PA Extension de nomination 2016
Extension de nomination
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Le membre du personnel doit également adresser une copie de sa demande au(x) président(s) de la/des Commission(s) zonale(s) d'affectation où se situe(nt) le ou les établissement(s) dans le(s)quel(s) il souhaite son extension de nomination ou, lorsque la demande porte sur une extension de nomination au sein d'une autre zone, au président de la Commission interzonale d'affectation. Les adresses sont précisées à l'annexe 1.

A ce formulaire doivent être également joints les documents repris à l'annexe 3. Le membre du personnel cochera les établissements dans lesquels il sollicite une extension de nomination.

J'attire votre attention sur ce que les différents établissements sont désormais répartis dans 10 zones. Les différentes zones ainsi que les différentes communes qui les composent sont énumérées à l'annexe 2. De même, l'annexe 3 liste les différents établissements de ces dix zones.

Les candidats et toute autre personne qui souhaitent prendre contact avec la Direction de la carrière au sujet du présent appel sont invités à joindre celle-ci au numéro de téléphone accessible du lundi au vendredi, de 9h à 16h : 02/413.20.29.

Une adresse e-mail est également à leur disposition : recrutement.enseignement@cfwb.be

Je vous invite dès à présent à porter à la connaissance des membres du personnel concernés, le contenu de la présente.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE

MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE BRUXELLES
Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles

DEMANDE D'EXTENSION DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF

Je soussigné(e)

1. Nom, prénom :
2. Matricule :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
3. Adresse : rue n°
code postal Localité
4. N° de téléphone ou de GSM :
5. Adresse mail :
6. Fonction(s) de nomination à titre définitif ?

7. INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE AFFECTATION A TITRE PRINCIPAL

Dans le tableau ci-dessous, vous voudrez bien mentionner dans quel établissement vous êtes affecté(e) à titre principal (mentionnez le nom et l'adresse de cet établissement).

- Précisez le nombre d'heures rémunérées à titre définitif dans cet établissement
- En cas de perte partielle de charge, précisez :
 - ✓ le nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles dans cet établissement ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions ;
 - ✓ le nombre d'heures, pendant l'année scolaire 2015-2016, du complément de charge dont vous avez bénéficié si tel est le cas.

AFFECTATION A TITRE PRINCIPAL	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	Nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE		
			Nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge	Nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions	Nombre d'heures qui font l'objet d'un complément de charge en 2015-2016
				DANS VOTRE ETABLISSEMENT	DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT
<u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT</u>	___ h	___ h	___ h	___ h	___ h

Si vous bénéficiez d'un complément de charge durant l'année scolaire 2015-2016, mentionnez le nom et l'adresse de l'établissement où ledit complément est presté :

DENOMINATION EXACTE: _____

ADRESSE : _____

8. INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE/VOS AFFECTATION(S) A TITRE COMPLEMENTAIRE

Vous voudrez bien préciser si vous bénéficiez, pendant l'année scolaire 2015-2016, d'une affectation à titre complémentaire :

OUI	NON
-----	-----

(biffer la mention inutile)

Si **OUI**, vous voudrez bien mentionner dans quel(s) établissement(s) vous êtes affecté(e) à titre complémentaire (mentionnez le nom et l'adresse de cet/ces établissement(s)).

- Précisez le nombre d'heures rémunérées à titre définitif dans cet/ces établissement(s).
- En cas de perte partielle de charge, précisez :
 - ✓ le nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles dans cet/ces établissement(s) ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge ;
 - ✓ le nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions ;
 - ✓ le nombre d'heures, pendant l'année scolaire 2015-2016, du complément de charge dont vous avez bénéficié si tel en est le cas, sans oublier le nom et l'adresse de l'établissement où vous prestez le complément de charge

PREMIERE AFFECTATION A TITRE COMPLEMENTAIRE

AFFECTATION A TITRE COMPLEMENTAIRE	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	Nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE		
			Nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge	Nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions	Nombre d'heures qui font l'objet d'un complément de charge en 2015-2016
				DANS VOTRE ETABLISSEMENT	DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT
<u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT</u>	___ h	___ h	___ h	___ h	___ h

Si vous bénéficiez d'un complément de charge durant l'année scolaire 2015-2016, mentionnez le nom et l'adresse de l'établissement où ledit complément est presté :

DENOMINATION EXACTE: _____

ADRESSE : _____

SECONDE AFFECTATION A TITRE COMPLEMENTAIRE

AFFECTATION A TITRE COMPLEMENTAIRE	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	Nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE		
			Nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge	Nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions	Nombre d'heures qui font l'objet d'un complément de charge en 2015-2016
				DANS VOTRE ETABLISSEMENT	DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT
<u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT</u>	___ h	___ h	___ h	___ h	___ h

Si vous bénéficiez d'un complément de charge durant l'année scolaire 2015-2016, mentionnez le nom et l'adresse de l'établissement où ledit complément est presté :

DENOMINATION EXACTE: _____

ADRESSE : _____

TROISIEME AFFECTATION A TITRE COMPLEMENTAIRE

AFFECTATION A TITRE COMPLEMENTAIRE	Nombres d'heures rémunérées à titre définitif	Nombre d'heures qui constituent vos prestations actuelles	EN CAS DE PERTE PARTIELLE DE CHARGE		
			Nombre d'heures qui font l'objet de la perte partielle de charge	Nombre d'heures qui font l'objet d'un complément d'attributions	Nombre d'heures qui font l'objet d'un complément de charge en 2015-2016
				DANS VOTRE ETABLISSEMENT	DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT
<u>DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT</u>	___ h	___ h	___ h	___ h	___ h

Si vous bénéficiez d'un complément de charge durant l'année scolaire 2015-2016, mentionnez le nom et l'adresse de l'établissement où ledit complément est presté :

DENOMINATION EXACTE: _____

ADRESSE : _____

9. Veuillez cocher sur la liste reprise ci-après le nom du/des établissement(s) de la/des zone(s) où vous souhaitez obtenir une extension de votre nomination à titre définitif et joindre à votre demande celles des feuilles de la liste où sont mentionné(s) le ou les établissements choisis.

Date :

Signature :

DECRET DU 12/05/2004 PERSONNEL ADMINISTRATIF
EXTENSION DE NOMINATION JANVIER 2016

Annexe 1

Adresses administratives du Président de la commission interzonale d'affectation
et des Présidents des commissions zonales d'affectation

<p>Monsieur Jacques LEFEBVRE</p> <p>Président de la Commission interzonale d'affectation</p> <p>Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Direction générale des personnels de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Bureau 3E302</p> <p>Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES</p>	
<p>Monsieur Alain FAURE</p> <p>Président de la Commission zonale d'affectation du personnel administratif de la zone 1 (Bruxelles)</p> <p>City Center I</p> <p>Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 Bureau 1G57 1000 BRUXELLES</p>	<p>N</p> <p>Président de la Commission zonale d'affectation du personnel administratif de la zone 2 (Brabant Wallon)</p> <p>Direction déconcentrée de Nivelles</p> <p>Rue E. Vandervelde, 3 1400 Nivelles</p>
<p>Madame Emmanuelle WINDELS</p> <p>Présidente de la Commission zonale d'affectation du personnel administratif de la zone 3 (Huy-Waremme), zone 4 (Liège) et zone 5 (Verviers)</p> <p>Direction déconcentrée de Liège Rue d'Ougrée, 65 4031 ANGLEUR</p>	<p>Monsieur Jean-Claude LAFORGE</p> <p>Président de la Commission zonale d'affectation du personnel administratif de la zone 6 (Namur)</p> <p>Rue des Pierres Blanches, 27 5000 BEEZ</p>
<p>Monsieur Richard REGGERS</p> <p>Président de la Commission zonale d'affectation du personnel administratif de la zone 7 (Luxembourg)</p> <p>Athénée royal Chaussée d'Houffalize, 3 6600 BASTOGNE</p>	<p>N,</p> <p>Président de la Commission zonale d'affectation du personnel administratif de la zone 8 (Wallonie Picarde) zone 9 (Hainaut centre) et zone 10(Hainaut sud)</p> <p>Direction déconcentrée du Hainaut Boulevard Tirou, 185 6000 CHARLEROI</p>

DECRET DU 12/05/2004 PERSONNEL ADMINISTRATIF

EXTENSION DE NOMINATION JANVIER 2016

Annexe 2

Les zones géographiques

Les différents établissements sont désormais répartis dans 10 zones. La liste ci-dessous énumère les différentes zones, ainsi que les différentes communes qui les composent.

1. La zone de Bruxelles composée des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale : Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint Pierre.
2. La zone du Brabant Wallon composée des communes suivantes : Beauvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Court-Saint-Etienne, Chastre, Chaumont-Gistoux, Genappe, Grez-Doiceau, Hélécinne, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Walhain, Waterloo, Wavre, Villers-la Ville.
3. La zone de Huy Waremme composée des communes suivantes : Amay, Anthisnes, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Donceel, Engis, Faimies, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hamoir, Hannut, Héron, Huy, Lincet, Marchin, Modave, Nandrin, Oreye, Ouffet, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Wanze, Waremme, Wasseiges.
4. La zone de Liège composée des communes suivantes : Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz, Visé.
5. La zone de Verviers composée des communes suivantes : Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Lierneux, Limbourg, Malmedy, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Ponts, Verviers, Waimes, Welkenraedt.
6. La zone de Namur composée des communes suivantes : Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing Bièvre, Ciney, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Florennes, Fosses-la-Ville, Gedinne, Gembloux, Gesves, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Rochefort, Sambreville, Sombreffe, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Yvoir.
7. La zone du Luxembourg composée des communes suivantes : Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Daverdisse, Durbuy, Erezée, Etalle, Fauvillers, Florenville, Gouvy, Habay, Herbeumont, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libin, Libramont-Chevigny, Manhay, Marche-en-Famenne, Martelange, Messancy, Meix-devant-Virton, Musson, Nassogne, Neuchâteau, Paliseul, Rendeux, Rouvroy, Saint-Léger, Tellin, Tenneville, Tintigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Vielsalm, Virton, Wellin.
8. La zone de Wallonie Picarde composée des communes suivantes : Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warneton, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Silly, Tournai.
9. La zone de Hainaut Centre composée des communes suivantes : Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussines, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Lens, Le Roeulx, Manage, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe, Soignies.
10. La zone de Hainaut Sud composée des communes suivantes : Aiseau-Presles, Anderlues, Beaumont, Cerfontaine, Charleroi, Châtelet, Chimay, Courcelles, Couvin, Erquennes, Farciennes, Fleurus, Fontaine l'Evêque, Froidchapelle, Gerpinnes, Ham-sur-Heure, Les-Bons-Villers, Lobbes, Merbes-le-Château, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Philippeville, Pont-à-Celles, Sivry-Rance, Thuin, Viroinval et Walcourt.

DECRET DU 12/05/2004 PERSONNEL ADMINISTRATIF
EXTENSION DE NOMINATION JANVIER 2016

Annexe 3

Liste des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les annexes suivantes comportent les tableaux détaillant les établissements des dix zones. Le membre du personnel est invité à cocher les établissements demandés.

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 1 : BRUXELLES CAPITALE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL "LEONARDO DA VINCI"	ANDERLECHT
	INTERNAT AUTONOME C.F.	ANDERLECHT
	ATHENEE ROYAL	AUDERGHEM
	E.E.SPECIALISE FONDAMENTAL SECONDAIRE C.F.	AUDERGHEM
	ATHENEE ROYAL "GATTI DE GAMOND"	BRUXELLES 1
	ATHENEE ROYAL "J. ABSIL"	ETTERBEEK
	ATHENEE ROYAL	EVERE
	ATHENEE ROYAL "A. THOMAS "	FOREST
	INTERNAT AUTONOME C.F.	FOREST
	ATHENEE ROYAL	GANSHOREN
	E.F. ANNEXEE GANSHOREN 1	GANSHOREN
	E.P. ANNEXEE GANSHOREN 2	GANSHOREN
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	GANSHOREN
	ATHENEE ROYAL	IXELLES
	INTERNAT AUTONOME C.F.	IXELLES
	ATHENEE ROYAL	JETTE
	ATHENEE ROYAL	KOEKELBERG
	E.F. ANNEXEE KOEKELBERG 1	KOEKELBERG
	E.F. ANNEXEE KOEKELBERG 2	KOEKELBERG
	ATHENEE ROYAL "RIVE GAUCHE"	LAEKEN
	E.F. ANNEXEE LAEKEN 1	LAEKEN
	E.P. ANNEXEE LAEKEN 2	LAEKEN
	ATHENEE ROYAL "BRUXELLES II-LAEKEN"	LAEKEN
	ATHENEE ROYAL "S. CREUZ"	MOLENBEEK-SAINT-JEAN
	E.F. ANNEXEE "PROSPERITE"	MOLENBEEK-SAINT-JEAN
	E.F. ANNEXEE "SIPPELBERG"1	MOLENBEEK-SAINT-JEAN
	E.P.ANNEXEE " SIPPELBERG"2	MOLENBEEK-SAINT-JEAN
	ATHENEE ROYAL "V. HORTA"	SAINT-GILLES
	ATHENEE ROYAL "A. VERWEE"	SCHAERBEEK
	E.F. ANNEXEE "LES GRIOTTES"	SCHAERBEEK
	E.F. ANNEXEE "LES PLATANES"	SCHAERBEEK
	INTERNAT AUTONOME C.F. LAEKEN	STROMBEEK-BEVER

	INTERNAT AUTONOME C.F. Maison des étudiants	UCCLE
	INTERNAT AUTONOME C.F. (DE FRE)	UCCLE
	ATHENEE ROYAL	UCCLE 1

	ATHENEE ROYAL	UCCLE 2
	ATHENEE ROYAL	WOLUWE-SAINT-LAMBERT
	ATHENEE ROYAL "CROMMELYNCK"	WOLUWE-SAINT-PIERRE

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - UCCLE-ANDERLECHT-BRUXELLES	UCCLE
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - EVERE – LAEKEN	LAEKEN
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - WOLUWE-ST-PIERRE	WOLUWE-ST-PIERRE
	Ecole de Maréchalerie - ANDERLECHT	ANDERLECHT

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	SAINT GILLES
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	IXELLES
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	MOLENBEEK
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	UCCLE
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	WOLUWE-SAINT-LAMBERT
	CENTRE PMS SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	AUDERGHEM

Date:

Signature:

Liste des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule ;

ZONE 2 : BRABANT WALLON

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

CHOIX	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL "RIVA-BELLA"	BRAINE-L'ALLEUD
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	BRAINE-L'ALLEUD
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GENTINNES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HAMME-MILLE
	ATHENEE ROYAL	JODOIGNE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	NIL SAINT VINCENT
	ATHENEE ROYAL	NIVELLES
	INTERNAT AUTONOME C.F.	NIVELLES
	ATHENEE ROYAL "P. DELVAUX"	OTTIGNIES
	ATHENEE ROYAL	RIXENSART/WAVRE
	E.F. ANNEXEE RIXENSART	RIXENSART/WAVRE
	E.F. ANNEXEE WAVRE	RIXENSART/WAVRE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TUBIZE-CENTRE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TUBIZE RENARD
	ATHENEE ROYAL	WATERLOO
	INTERNAT AUTONOME "FOLON"	WAVRE

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - BRAINE-L'ALLEUD - RIXENSART	BRAINE-L'ALLEUD
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - COURT-ST-ETIENNE-JODOIGNE	COURT-SAINT-ETIENNE

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	NIVELLES
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	WAVRE

Date:

Signature:

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 3 : HUY WAREMME

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	AMAY
	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	AMAY
	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F. " CIPILET-BURDINNE "	CIPILET
	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	CRISNEE
	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FERRIERES
	INTERNAT AUTONOME C.F. du Château de Ville	FERRIERES
	ATHENEE ROYAL	HANNUT
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F. "LES ORCHIDEES"	HANNUT
	ATHENEE ROYAL	HUY
	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	HUY
	INTERNAT AUTONOME C.F. pour jeunes filles	HUY
	INTERNAT AUTONOME C.F. pour jeunes gens "L'EUROPE"	HUY
	ATHENEE ROYAL "PRINCE BAUDOUIIN"	MARCHIN
	ATHENEE ROYAL	OUFFET
	ATHENEE ROYAL	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
	ATHENEE ROYAL	WAREMME

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française - SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE,OUFFET	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française – WAREMME	WAREMME

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

1	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	HUY
2	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	WAREMME

4. Centre d'autoformation et de formation continuée

	CENTRE D'AUTOFORMATION ET DE FORMATION CONTINUEE (C.A.F.)	TIHANGE
--	--	---------

5. Centre technique

	CENTRE TECHNIQUE	4577 STREE
--	------------------	------------

Date:

Signature:

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 4: LIEGE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL D'ANS	ALLEUR
	ATHENEE ROYAL	AYWAILLE
	ATHENEE ROYAL	CHENEE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "LES ROCHES"	COMBLAIN-AU-PONT
	HOME D'ACCUEIL C.F.	COMBLAIN-AU-PONT
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	EBEN-EMAEL
	ATHENEE ROYAL	ESNEUX
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F. "L'ENVOL"	FLEMALLE
	HOME D'ACCUEIL C.F.	FLEMALLE
	I.E. SPECIALISE FOND. PRIM. ET SEC. C.F. "ETIENNE MEYLAERS"	GRIVEGNEE
	ATHENEE ROYAL	HERSTAL
	ATHENEE ROYAL "CHARLES ROGIER"	LIEGE
	ATHENEE ROYAL "FRAGNEE-ANGLEUR"	LIEGE
	ATHENEE ROYAL "ATLAS"	LIEGE
	HOME D'ACCUEIL C.F.	LIEGE
	INTERNAT AUTONOME C.F.	LIEGE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	MILMORT
	HOME D'ACCUEIL C.F.	MILMORT
	ATHENEE ROYAL "PAUL BRUSSON"	MONTEGNEE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	SAIVE
	HOME D'ACCUEIL C.F.	SAIVE
	ATHENEE ROYAL "AIR PUR"	SERAING
	ATHENEE ROYAL "LUCIE DEJARDIN"	SERAING
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	SERAING
	ATHENEE ROYAL	SOUMAGNE
	ATHENEE ROYAL "VISE-GLONS"	WISE
	E.F. ANNEXEE "VISE"	WISE
	E.F. ANNEXEE "ROI BAUDOUIIN" GLONS	WISE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	WISE

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française – ANS	ALLEUR
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française – BLEGNY	BLEGNY
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - GRACE-HOLLOGNE	HOLLOGNE-AUX-PIERRES
	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française de Soumagne	SOUMAGNE

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	4032 CHENEE
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	4000 LIEGE
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	4100 SERAING
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	4600 VISE
	CENTRE PMS SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	4400 FLEMALLE

4. Centre de dépaysement et de plein air

	CENTRE DE DEPAYSEMENT ET DE PLEIN AIR - Domaine du Rond Chêne	4130 ESNEUX
--	---	-------------

Date:

Signature:

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 5 : VERVIERS

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

CHOIX	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDRIMONT
	HOME D'ACCUEIL C.F. "LES ACACIAS"	ANDRIMONT
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "HERVE-BATTICE"	HERVE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "RENE HAUSMAN"	HEUSY
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIERNEUX
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIMBOURG
	INTERNAT AUTONOME C.F.	LIMBOURG
	ATHENEE ROYAL "ARDENNE-HAUTES FAGNES"	MALMEDY
	E.F. ANNEXEE "MALMEDY"	MALMEDY
	E.F. ANNEXEE "STAVELOT"	MALMEDY
	ATHENEE ROYAL - ECOLE D'HÔTELLERIE	SPA
	INTERNAT AUTONOME C.F. Jeunes filles « LOUISE WEISS »	SPA
	INTERNAT AUTONOME C.F. Jeunes gens « LE BRITANNIQUE »	SPA
	ATHENEE ROYAL « THIL LORRAIN »	VERVIERS
	ATHENEE ROYAL « VERDI »	VERVIERS/PEPINSTER
	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	VERVIERS
	ATHENEE ROYAL	WAIMES
	ATHENEE ROYAL	WELKENRAEDT

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - VERVIERS,PLOMBIERES,LIMBOURG,PEPINSTER	DISON
--	---	-------

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	SPA
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	VERVIERS
	CENTRE PMS SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	VERVIERS

Date:

Signature:

Liste des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule :

ZONE 6 : NAMUR

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

N°	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL « J. TOUSSEUL »	ANDENNE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDENNE
	INTERNAT AUTONOME C.F.	ANDENNE
	HOME-D'ACCUEIL C.F	ANSEREMME-DINANT
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « LE CAILLOU »	ANSEREMME-DINANT
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « LE BOSQUET »	AUVELAIS
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	AUVELAIS
	ATHENEE ROYAL « N. COLLARD »	BEAURAING
	ATHENEE ROYAL DU CONDROZ « J. DELOT »	CINEY
	ATHENEE ROYAL "ADOLPHE SAX"	DINANT
	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	DINANT
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « Y. LEROY »	EGHEZEE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FALISOLLE
	ATHENEE ROYAL	FLORENNES
	E.F. ANNEXEE "FLORENNES"	FLORENNES
	E.F. ANNEXEE « DOISCHE »	FLORENNES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GEDINNE
	ATHENEE ROYAL	GEMBLOUX
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	GEMBLOUX
	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	GEMBLOUX
	INTERNAT AUTONOME C.F.	GEMBLOUX
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GESVES
	E. PRIMAIRE AUTONOME C.F.	HASTIERE-LAUAUX
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HAVERSIN
	ATHENEE ROYAL « JAMBES-SAINT SERVAIS »	JAMBES
	E.F. ANNEXEE « JAMBES »	JAMBES
	E.F. ANNEXEE « SAINT-SERVAIS »	JAMBES
	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	JAMBES
	INTERNAT AUTONOME C.F. « HAUTE-ANHAIVE »	JAMBES
	A.R. « BAUDOUIIN 1 ^{er} »	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
	E.F. ANNEXEE « BAUDOUIIN 1 ^{er} »	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
	E.F. ANNEXEE « FOSSES-LA-VILLE »	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MALONNE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	MARIEMBOURG
	HOME D'ACCUEIL DE LA C.F.	MARIEMBOURG
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	METTET

	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MOUSTIER-SUR-SAMBRE
	ATHENEE ROYAL « F. BOVESSE »	NAMUR
	INSTITUT TECHNIQUE C.F. « F. ROPS »	NAMUR
	INSTITUT TECHNIQUE C.F. « H. MAUS »	NAMUR
	ATHENEE ROYAL « ROBERT GRUSLIN »	ROCHFORT
	INTERNAT AUTONOME C.F.	SAINT-SERVAIS
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SOMBREFFE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SPY
	I.T. DES COMMERCEs AGRO-ALIMENTAIRES C.F.	SUARLEE-NAMUR
	INTERNAT AUTONOME C.F.	SUARLEE-NAMUR
	ATHENEE ROYAL	TAMINES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TAMINES
	INTERNAT AUTONOME C.F.	TAMINES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	VEDRIN

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - DINANT, FOSSES-LA-VILLE, JEMEPPE-SUR-SAMBRE	DINANT
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - NAMUR (CEFOR)	NAMUR
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française – NAMUR (CADETS)	NAMUR

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	ANDENNE
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	DINANT
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	GEMBOUX
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	NAMUR
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	TAMINES
	CENTRE PMS SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	JAMBES

4. Centre technique

	CENTRE TECHNIQUE DE GEMBOUX	GEMBOUX
--	-----------------------------	---------

5. Centre de dépaysement et de plein air

	CENTRE DE DEPAYSEMENT ET DE PLEIN AIR - Domaine des Masures	HAN-SUR-LESSE
--	---	---------------

Date:

Signature:

Liste des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 7 : LUXEMBOURG

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL	ARLON
	INSTITUT TECHNIQUE C.F. "E. LENOIR"	ARLON
	ATHENEE ROYAL	ATHUS
	E.F. ATHUS 1 annexée à l'AR d'ATHUS	ATHUS
	E.F. ATHUS 2 annexée à l'AR d'ATHUS	ATHUS
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "BOMAL-BARVAUX"	BARVAUX-SUR-OURTHE
	ATHENEE ROYAL "BASTOGNE-HOUFFALIZE"	BASTOGNE
	E.F. ANNEXEE "BASTOGNE-GARE"	BASTOGNE
	E.F. ANNEXEE "REINE FABIOLA" HOUFFALIZE	BASTOGNE
	E.F. ANNEXEE "BASTOGE-LES DOYARDS"	BASTOGNE
	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "CROIX BLANCHE"	BASTOGNE
	ATHENEE ROYAL "BOUILLON-PALISEUL"	BOUILLON
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ETALLE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FLORENVILLE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HABAY
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HALANZY
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "ENRICO MACIAS"	HOTTON
	ATHENEE ROYAL "G. ET G. GILSON"	IZEL
	ATHENEE ROYAL	LA ROCHE-EN-ARDENNE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIBIN
	INTERNAT AUTONOME C.F.	LIBRAMONT
	INSTITUT TECHNIQUE C.F. "CENTRE ARDENNE"	LIBRAMONT
	E.F. ANNEXEE "LIBRAMONT"	LIBRAMONT
	E.F. ANNEXEE "SAINT-HUBERT"	LIBRAMONT
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MARBEHAN
	ATHENEE ROYAL "MARCHE-BOMAL"	MARCHE-EN-FAMENNE
	E.F. ANNEXEE "MARCHE"	MARCHE-EN-FAMENNE
	E.F. ANNEXEE "BOMAL"	MARCHE-EN-FAMENNE
	HOME D'ACCUEIL C.F.	MARCHE-EN-FAMENNE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MARTELANGE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MESSANCY
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MUSSON
	ATHENEE ROYAL "NEUFCHATEAU-BERTRIX"	NEUFCHATEAU
	E.F. ANNEXEE "NEUFCHATEAU"	NEUFCHATEAU
	E.F. ANNEXEE "BERTRIX"	NEUFCHATEAU
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SAINT-MARD

8691	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F. HOME D'ACCUEIL C.F.	SAINT-MARD SAINT-MARD
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SIBRET
	ATHENEE ROYAL "VIELSALM-MANHAY"	VIELSALM
	E.F. ANNEXEE "VIELSALM"	VIELSALM
	E.F. ANNEXEE "MANHAY"	VIELSALM
	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	VIELSALM
	ATHENEE ROYAL "NESTOR OUTER"	VIRTON
	INTERNAT AUTONOME C.F.	VIRTON
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	WAHA-MARLOIE
	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	WAHA-MARLOIE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	WELLIN

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - ARLON, MUSSON	ARLON
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française – LIBRAMONT ,BERTRIX	LIBRAMONT
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - MARCHE-EN-FAMENNE	MARCHE-EN-FAMENNE
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - VIELSALM, STAVELOT	VIELSALM

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	ARLON
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	MARCHE-EN-FAMENNE
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	NEUFCHATEAU
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	VIRTON
	CENTRE PMS SPECIALISE DE LA C.F.	6900 MARLOIE

4. Centres de dépaysement et de plein air

	Centre de dépaysement et de plein air de GOUVY	GOUVY
	Centre de dépaysement et de plein air de MARBEHAN	MARBEHAN
	Centre de dépaysement et de plein air de BUZENOL	ETHE
	Centre de dépaysement et de plein air de SAINT-HUBERT	SAINT-HUBERT
	Centre de dépaysement et de plein air de WELLIN	WELLIN

Date:

Signature:

Liste des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 8 : WALLONIE PICARDE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

CHOIX	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ANTOING
	ATHENEE ROYAL "ANVAING-AMOUGIES"	ANVAING
	ATHENEE ROYAL	ATH
	I.E. SPECIAL FONDAMENTAL C.F. "L'ARC-EN-CIEL"	BELOEIL
	ATHENEE ROYAL "F. JACQUEMAIN"	COMMINES
	E.F. ANNEXEE "F. JACQUEMAIN"	COMMINES
	E.F. ANNEXEE "PLOEGSTEERT"	COMMINES
	ATHENEE ROYAL	ENGHIEN
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FLOBECQ
	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	FRASNES-LEZ-ANVAING
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HERSEAUX
	I.T.C.F. "IRCHONWELZ-ATH"	IRCHONWELZ
	INTERNAT AUTONOME C.F.	IRCHONWELZ
	HOME D'ACCUEIL C.F.	KAIN
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	KAIN
	INTERNAT AUTONOME C.F. "LA CROISEE" pour jeunes filles	KAIN
	ATHENEE ROYAL "RENE MAGRITTE"	LESSINES
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	LESSINES
	HOME-D'ACCUEIL C.F.	LESSINES
	ATHENEE ROYAL « THOMAS EDISON »	MOUSCRON
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	MOUSCRON
	INTERNAT AUTONOME C.F.	MOUSCRON
	INTERNAT AUTONOME C.F.	PECQ
	ATHENEE ROYAL	PERUWELZ
	INTERNAT AUTONOME C.F.	PERUWELZ
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	QUEVAUCAMPS
	INSTITUT TECHNIQUE PARAMEDICAL.	RENAIX
	SECTION FRANCAISE OVIDE DECROLYSCHOOL	RENAIX
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TAINTIGNIES
	ATHENEE ROYAL "JULES BARA"	TOURNAI
	ATHENEE ROYAL "ROBERT CAMPIN"	TOURNAI
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "SOLAIRE"	TOURNAI
	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F. "LE TREFLE"	PECQ
	INSTITUT TECHNIQUE C.F. VAL / ITMA	TOURNAI
	INTERNAT AUTONOME C.F. "W. RAVEZ"	TOURNAI
	INTERNAT AUTONOME C.F. MAISON DES ETUDIANTES	TOURNAI

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - ATH-FLOBECQ	ATH
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - MOUSCRON,COMINES	MOUSCRON
	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française à PERUWELZ	PERUWELZ
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - TOURNAI, ANTOING, TEMPLEUVE	TOURNAI

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	ATH
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	TOURNAI

4. Centres de dépaysement et de plein air

	Centre de dépaysement et de plein air de PERUWELZ	PERUWELZ
--	---	----------

Date:

Signature:

Liste des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 9 : HAINAUT CENTRE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

CHOIX	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	ATHENEE ROYAL	BINCHE
	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	BRAINE-LE-COMTE
	ECOLE INTERNATIONALE DU SHAPE	CASTEAU
	ECOLE MATERNELLE DU SHAPE	CASTEAU
	ECOLE PRIMAIRE DU SHAPE	CASTEAU
	ATHENEE ROYAL	DOUR
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	JURBISE
	ATHENEE ROYAL	LA LOUVIERE
	E.F. ANNEXEE "LA LOUVIERE"	LA LOUVIERE
	E.F. ANNEXEE "EUGENE MOUTON" HOUDENG-AIMERIES	LA LOUVIERE
	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F	LA LOUVIERE
	INTERNAT AUTONOME C.F.	LE ROEULX
	ATHENEE ROYAL "MARGUERITE BERVOETS"	MONS
	ATHENEE ROYAL "MONS 1"	MONS
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "L'ARBRE VERT"	MONS
	INTERNAT AUTONOME C.F.	MONS
	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	MORLANWELZ
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE. C.F.	QUAREGNON
	HOME D'ACCUEIL C.F. "LES CASCADES"	QUAREGNON
	ATHENEE ROYAL	QUIEVRAIN
	ATHENEE ROYAL	SAINT-GHISLAIN
	L.YCEE C.F. "CHARLES PLISNIER"	SAINT-GHISLAIN
	ATHENEE ROYAL "JULES BORDET"	SOIGNIES
	E.F. ANNEXEE "JULES BORDET"	SOIGNIES
	E.F. ANNEXEE "BRAINE-LE-COMTE"	SOIGNIES

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française à Dour	DOUR
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française – FRAMERIES	FRAMERIES
	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française Jemappes-Quiévrain – MONS (JEMAPPES)	7012 JEMAPPES
	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de Morlanwelz - MORLANWEZ-MARIEMONT	7140 MORLANWELZ-MARIEMONT
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté	7340 WASMES

	française – COLFONTAINE	
--	-------------------------	--

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	DOUR
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	MONS
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	MORLANWELZ-MARIEMONT
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	SOIGNIES
	CENTRE PMS SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	MONS

4. Centre technique et pédagogique

	Centre technique et pédagogique de Frameries	FRAMERIES
	Centre de dépaysement et de plein air de SAINT-VAAST	LA LOUVIERE

Date:

Signature:

Liste des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 10 HAINAUT SUD

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

CHOIX	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDERLUES
	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	ANDERLUES
	ATHENEE ROYAL	BEAUMONT
	ATHENEE ROYAL "E. SOLVAY"	CHARLEROI
	ATHENEE ROYAL "VAUBAN"	CHARLEROI
	ATHENEE ROYAL "PIERRE PAULUS"	CHATELET
	ATHENEE ROYAL "RENE MAGRITTE"	CHATELET
	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE. C.F.	CHATELET
	ATHENEE ROYAL	CHIMAY
	ATHENEE ROYAL "J. REY"	COUVIN
	INTERNAT AUTONOME C.F.	COUVIN
	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	ERQUELINNES
	ATHENEE ROYAL "JOURDAN"	FLEURUS
	ATHENEE ROYAL. "LOUIS DELATTRE"	FONTAINE-L'EVEQUE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "LES BONS VILLERS"	FRASNES-LEZ-GOSSELIES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GERPINNES
	ATHENEE ROYAL	GILLY
	ATHENEE ROYAL. "LES MARLAIRES"	GOSSELIES
	ATHENEE ROYAL "ORSINI DEWERPE"	JUMET
	ATHENEE ROYAL	MARCHIENNE-AU-PONT
	ATHENEE ROYAL "J. DESTREE"	MARCINELLE
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MOMIGNIES
	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	NALINNES
	ATHENEE ROYAL	PHILIPPEVILLE
	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	PHILIPPEVILLE
	INTERNAT AUTONOME C.F. « ANNE FRANCK »	PHILIPPEVILLE
	ATHENEE ROYAL	PONT-A-CELLES
	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	RANCE
	ATHENEE ROYAL	THUIN
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TRAZEGNIES
	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	WALCOURT

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française - PHILIPPEVILLE, FLORENNES	PHILIPPEVILLE
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - SIVRY-RANCE	RANCE
	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française - THUIN –ERQUELINNES	THUIN

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	6000 CHARLEROI
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	5660 COUVIN
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	6041 GOSSELIES
	CENTRE PMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	6530 THUIN
	CENTRE PMS SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	6200 CHATELET
	CENTRE PMS SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	5600 PHILIPPEVILLE

4. Centres de dépaysement et de plein air

	Centre de dépaysement et de plein air de FLEURUS	6220 FLEURUS
	Centre de dépaysement et de plein air de SIVRY-RANCE	6470 SIVRY-RANCE

Date:

Signature: